



## Communiqué de Presse

### Signature d'un MoU et partage d'expertise : L'ANRE catalyse la coopération énergétique Sud-Sud

**Fès, le 2 mai 2024** — Dans le cadre de ses initiatives pour promouvoir la coopération Sud-Sud, l'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) du Royaume du Maroc a organisé un atelier de Haut Niveau à Fès, intitulé « La régulation et l'intégration énergétique régionale pour un avenir durable et prospère ». Cet atelier à huis clos, qui s'est tenu les 2 et 3 mai à Fès, a rassemblé les Présidents des régulateurs de l'énergie de plusieurs pays d'Afrique, y compris la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, et la Mauritanie.

Les discussions de l'atelier ont porté sur des thèmes essentiels tels que les interconnexions électriques régionales. Ces échanges ont mis en lumière la nécessité de renforcer les infrastructures régionales pour répondre à la demande croissante en énergie tout en intégrant des solutions renouvelables et innovantes pour assurer une transition énergétique durable.

En marge de cet atelier, l'ANRE et l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Électricité de la Côte d'Ivoire (ANARE-CI) ont signé un Mémoire d'entente pour une régulation énergétique. La cérémonie de signature menée par M. Abdellatif Bardach, Président de l'ANRE, et M. Traoré Amidou, Directeur Général de l'ANARE-CI, symbolise un engagement renforcé véritable exemple de partenariat fructueux entre deux nations africaines, incarnant la vision stratégique de Sa majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, pour une Afrique qui s'entraide, se développe et prospère. Enracinée dans des relations historiques, culturelles et économiques de plus de six décennies, cette collaboration bilatérale vise à promouvoir la régulation énergétique des deux pays.

L'événement marque une étape significative dans la mise en œuvre de politiques énergétiques harmonisées, favorisant le développement durable et la prospérité économique à travers l'Afrique. En développant une compréhension mutuelle et en renforçant les capacités régulatrices, l'ANRE s'engage à soutenir cette dynamique régionale en renforçant les capacités régulatrices et en promouvant une transition énergétique inclusive.